



Dispositif 21

Soutien aux actions de transfert de connaissances :

Liste des pièces à fournir

Les pièces ci-dessous seront nécessaires au dépôt de votre demande d'aide* ou lors de son instruction.

- Annexe 1 description du projet à remplir*
- Annexe 2 plan de financement du projet*
- RIB*
- SIRET de la structure*
- K-bis de moins de 6 mois ou exemplaire des statuts à jour*
- Pour les associations, copie de la publication au JO ou récépissé de la déclaration en préfecture*
- Délibération de l'organe compétent approuvant le projet et le plan de financement
- Pouvoir habilitant le signataire à demander l'aide et à engager la structure
- Attestation justifiant de l'affectation des personnels sur le projet
- Attestation de formations suivies depuis 2 ans attestant la mise à jour des connaissances de votre personnel ou des intervenants externes ainsi que justifiant du diplôme requis et de l'expérience professionnelle
- Autres pièces

En cas d'opération multipartenaires apporter, pour chaque partenaire, les pièces suivantes :

- Projet de convention de partenariat*
- Siret de moins d'un an*
- Pour les associations, copie de la publication au JO ou récépissé de la déclaration en préfecture*
- Si le partenaire est une personne physique : copie de la carte d'identité
- Pouvoir habilitant le partenaire à demander l'aide et à engager la structure

*Les pièces précédées de * sont obligatoires au dépôt de la demande d'aide.*